

Mme Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Paris, le 20 juillet 2017

Objet : Demande de rendez-vous

Madame la Ministre,

En consultant votre agenda sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé, nous avons appris que vous avez reçu hier, jeudi 19 juillet 2017, les représentants de la confédération des buralistes.

Nos associations représentent des millions de citoyens vapoteurs, des professionnels de santé et des scientifiques. Nous avons acquis compétence, expérience et connaissance sur nombre de questions liées au vapotage et son rôle primordial dans le sevrage tabagique

La vape est une opportunité pour la santé publique. D'autres pays, comme le Royaume-Uni ont su la saisir en appliquant une politique incitative. Leur modèle fondé sur la bienveillance et le pragmatisme permet aujourd'hui d'afficher outre-manche la prévalence tabagique la plus basse d'Europe, hormis la Suède qui a refusé l'interdiction du SNUS depuis 1992 pour rejoindre l'Union Européenne. Le déclin du tabagisme en Angleterre s'accélère, il est sur le point de dépasser l'Australie dont le modèle exclusivement coercitif s'essouffle.

Il est peu compréhensible pour nos adhérents que notre ministre de la Santé choisisse comme premier acte officiel sur le tabagisme, d'écouter en priorité le point de vue des buralistes, ceux qui vendent le produit mortel, qui ne respectent pas leur « contrat d'avenir » (les ventes ne baissent pas) et qui, de notoriété publique, n'appliquent pas tous la législation, et particulièrement l'interdiction de vente aux mineurs.

En conséquence, nous vous prions de nous proposer dans les meilleurs délais une entrevue afin que nous puissions vous présenter les preuves concrètes de la performance du vapotage et les points d'urgence à modifier dans la législation pour faciliter l'arrêt aux fumeurs actuels qui le souhaitent et cesser ses effets délétères sur les ex-fumeurs que nous sommes.

Avec 34% de prévalence tabagique, la France est en queue de peloton européen, juste derrière la Grèce et la Croatie. C'est une honte. Et il n'est plus acceptable que le vapotage soit ainsi ignoré par les autorités.

Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez recevoir, Madame la ministre, l'expression de notre haute considération.



Jacques LE HOUEZEC
Président de SOVAPE
j.lehouezec@sovape.fr



Brice LEPOUTRE
Président d'AIDUCE
brice.lepoutre@aiduce.org



Sebastien BEZIAU
Vice-Président de SOVAPE
s.beziau@sovape.fr



Claude BAMBERGER
Vice-Président d'AIDUCE
claude.bamberger@aiduce.org

Cette démarche a le plein soutien de :

Jean-Pierre Couteron – Président Fédération Addiction

William Lowenstein – Président SOS Addiction